



TRAVAUX DE REFECTION DE PISTE A GAILLAC (première phase)

Limites de la piste utilisable, de couleur orange sur la photo, soit 35 mètres de largeur.

Sur le terrain la piste est délimitée par des balises de couleur blanche.

- Il n'y a plus de taxiway.
- L'aérodrome est limité aux avions basés.
- Vols interdits du lundi au jeudi du lever du jour à 16h00 locales, pendant la durée des travaux, environ 2 mois.
- Vols interdits du lever du jour à 12 h locales le vendredi.
- Les avions basés peuvent donc voler les WE et jours fériés toute la journée. Du lundi au jeudi à partir de 16h locales et le vendredi à partir de 12h locales.